

## Message de présentation

Par **anatole5**, le **03/01/2017** à **21:59**

Bonjour

Je me permets de poster ici afin de me présenter.

Actuellement étudiant en soins infirmiers, je souhaiterais approfondir mes connaissances en droit afin de me spécialiser par la suite en tant que juriste.

A bientôt

Anatole 5

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/01/2017** à **08:43**

Bonjour, Bonne année et Bienvenue.

Donc vous comptez arrêter l'école d'infirmier pour vous inscrire en face de droit ??

Par **LouisDD**, le **04/01/2017** à **09:34**

Salut et bienvenue

N'hésitez pas à poser toute vos questions sur le cursus droit, et à préciser votre projet : comptez vous d'abord finir l'école d'infirmier ou arrêter pour le droit ?

Existe t-il une passerelle, regardez du côté master ce qui vous intéresserait...

Bonne journée

Par **anatole5**, le **04/01/2017** à **10:04**

Bonjour

Merci pour vos réponses !

Alors je souhaite bien sûr terminer l'école et même exercer.  
Il n'y a pas de réel passerelles sauf DU mais sur dossier et assez coûteux.

Par **anatole5**, le **04/01/2017** à **10:07**

Juriste intéressé  
Licence 3

En fait :

J'ai effectué plusieurs recherches différentes formations s'offre à moi :

- Les DU de droit ouvert aux professions paramédicales mais elles sont sur dossier et relativement coûteuses (environ 4000€)
- La capacité de droit mais ayant déjà un bac le seul point que cela pourrait m'apporter : des connaissances en droit et éventuellement un passage en L2.
- La licence de Droit (à distance donc) : Mais ayant un bac technologique (ST2S) j'ai peur de me retrouver en grande difficulté (malgré mon cursus en soins infirmiers (grade licence)).

Je m'interroge aussi sur les formations à distance je garde le CNED (avec CAVEJ ou autre fac) et AGORASSAS.

Par **Poussepain**, le **05/01/2017** à **11:55**

Bonjour et bienvenue,

Mais pour quelles raisons vous voulez compléter votre formation par du droit?

Par **anatole5**, le **05/01/2017** à **13:46**

Bonjour

Les soins infirmiers et la santé de façon générale sont très "réglementés" : Certains infirmiers deviennent même juriste (formation par un DU).

En suivant un cursus de droit, cela me permettrait d'aborder le droit de façon générale avant de me spécialiser.

Je m'interroge donc sur les différentes formations :

- Licence ou capacité...

Merci

Par **Herodote**, le **05/01/2017** à **14:21**

Bonjour,

Cela dépend tout simplement de votre objectif. Si vous voulez devenir un "vrai" juriste, des études de droit classiques sont sans aucun doute le meilleur moyen de procéder.

C'est à dire, licence puis master. C'est certes difficile, mais c'est un cheminement indispensable, puisque la capacité ne vous fait que "retarder l'échéance" (celle de bifurquer dans un cursus classique), et ne vous apporte pas réellement de plus-value puisque vous avez déjà le bac. Le CAVEJ ou Agorassas sont donc de bonnes solutions.

Par **anatole5**, le **05/01/2017** à **18:10**

Bonjour

Merci beaucoup pour toutes vos réponses.

Je remarque qu'il y a différents avis sur le CAVEJ et Agorassas :  
Il me semble qu'Agorassas envoie des vidéos des cours (qui peut donc être plus intéressant) mais le CAVEJ est en lien avec le CNED... Avez vous vos propres avis?

Par **anatole5**, le **05/01/2017** à **18:17**

Je suis actuellement sur le MOOS (FUN) Le droit-ce pour moi? jusqu'en Mars histoire de me donner un aperçu.

J'entends souvent parler que les études de droit à distance ne sont pas top...?

Par **jeudi7**, le **05/01/2017** à **18:38**

Bonjour

j'ai fait ma L1 avec agorassas : la formation était excellente, des cours sous forme de vidéo, et il faut se rendre à Paris (ou dans un centre d'examen si vous êtes à l'étranger) 2 fois dans l'année pour les partiels de janvier et juin.

Par **anatole5**, le **05/01/2017** à **18:43**

Merci pour ta réponse

Tu as quel parcours (bac et autre)?  
Yu as trouvé la L1 difficile?

Par **NICODIM**, le **06/01/2017** à **00:32**

je suis en L1 AGORASSAS et c'est une formation de très grande qualité qui n'a rien à envier aux cours en présentiel à Paris 2.

Par **anatole5**, le **06/01/2017** à **08:08**

Bonjour

Merci

Est quel est ton parcours et projet ?

Par **anatole5**, le **08/01/2017** à **14:38**

Bonjour

J'ai regardé le taux de réussite de la L1, il est vrai que cela parait assez difficile.

J'ai peur de l'échec, venant d'un bac techno (ST2S), le coût n'est pas négligeable.

Par **Herodote**, le **08/01/2017** à **18:45**

Bonsoir,

Tout projet ambitieux comporte nécessairement une prise de risque. Après, c'est à vous de réfléchir à l'importance que vous accordez à ce projet. Si jamais c'est quelque chose que vous désirez vraiment, alors il faut y aller "à fond" et tenter sa chance. Autrement... A vous de voir.